## DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
Décrit les situations de travail et les		Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du		Crith) and all the leasting
emplois visés	référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

## Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Article L6113-1 Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS  Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Traiter une demande de renseignement de Préparer la mission en analysant le contexte et en sélectionnant les éléments		
A1. Préparer l'environnement et connaitre les sources du renseignement d'origine image A1.1. Caractériser les capteurs et vecteurs	Différencier et utiliser les caractéristiques et les modes opératoires des capteurs et vecteurs aériens et spatiaux à l'aide des documentations techniques afin de comprendre la demande.	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation contextualisées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles.  VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire.	Décrire et expliquer le fonctionnement d'un capteur aérien ou satellite.
A1.2. Reconnaitre et utiliser la géodésie et la géographie	Reconnaître et utiliser les connaissances et techniques relatives à la géodésie et la géographie pour fournir un renseignement géolocalisé fiable.		Comprendre les différents systèmes géodésiques et les différents types de coordonnées.
A1.3. Préparer la base documentaire	Préparer la base de données documentaire s'inscrivant dans le périmètre de recherche concerné afin de garantir une exploitation exhaustive des sources de renseignement.		Utiliser les principales bases de données et documents nationaux et internationaux relatifs à l'exploitation image.
A1.4. Comprendre la demande et son contexte	Comprendre la demande et son contexte en analysant le contenu, en le déclinant en actions à effectuer et en anticipant sa réalisation afin de se doter de toutes les informations nécessaires.		S'assurer de la compréhension exacte de la question du demandeur.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT			
<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES  Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION  Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A2. Appliquer des procédures et méthodologies de travail propices à l'utilisation optimisée des outils et sources de renseignement  A2.1. Utiliser les outils numériques de traitement de l'image	Appliquer les notions de base de l'imagerie numérique, son fonctionnement et utiliser les fonctions de rehaussement et de filtrage d'une image en utilisant les filtres appropriés selon les besoins afin d'être en mesure de faire ressortir les informations pertinentes.	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation contextualisées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles.  VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire.	Appliquer méthodiquement les outils et les systèmes d'information en vue de recueillir de l'information.
A2.2. Utiliser les Systèmes d'Information Géographiques et d'exploitation d'images	Utiliser les progiciels dédiés à l'imagerie afin de produire le renseignement de façon simple, rapide et adaptée.		Utiliser et maitriser les outils nécessaires à l'exploitation et à la production du renseignement
A2.3. Respecter la confidentialité et les règles associées	Respecter la confidentialité propre à la demande en utilisant scrupuleusement toutes les règles associées afin de garantir le respect de la loi en matière de protection du secret.		Assurer un suivi minutieux de l'information.
A2.4. Respecter les consignes et contraintes	Respecter les délais, les types de compte rendu et les diverses contraintes lors de la production d'un compte rendu d'interprétation en utilisant les moyens à sa disposition pour finaliser le dossier.		Utiliser et maitriser les ressources rédactionnelles des compte rendu d'interprétation.

## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Recueillir, analyser et synthétiser les informations. Détecter les objets pertinents, les analyser et synthétiser les informations graphiques en vue de l'élaboration du compte rendu.

Détecter les objets pertinents, les analyser et synthétiser les informations graphiques en vue de l'élaboration du compte rendu.			
A1. Détecter, reconnaitre et identifier  A1.1. Reconnaitre les éléments essentiels de la zone à couvrir, de la situation tactique, de la topographie et de la géographie humaine	Extraire des renseignements complémentaires d'une zone ou d'un site d'intérêt afin de contribuer à une analyse approfondie de l'image.	opérationnelles.  VAE:	Extraire de sources externes l'information utile, en distinguant les faits, les opinions et les informations secondaires.
A1.2. Maitriser les techniques de recherches d'activités	Utiliser les méthodes de recherche, de détection et d'analyse des sites d'intérêt sur des images provenant de sources diverses pour extraire les informations nécessaires au dossier de renseignement.		Appliquer une méthodologie de travail en vue d'analyser et de synthétiser un ensemble de données.
A1.3. Reconnaitre et identifier les cibles d'intérêt	Reconnaitre et identifier rapidement les sites d'activités, les matériels militaires ou civils de la zone en utilisant les bases de données afin de pouvoir répondre dans un délai contraint.	- étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	Identifier avec certitude le matériel visible.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT			
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés  RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES  Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	
A2. Traiter et évaluer des informations  A2.1. Analyser des sites et des infrastructures d'intérêt	Réaliser un premier travail de tri, puis l'analyse des objets détectés afin de déterminer la position et le nombre des items dignes d'un renseignement d'intérêt.	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation	Être en mesure de distinguer les éléments relevant de la demande uniquement.
A2.2. Maitriser les procédures et les méthodes d'interprétation d'images multi capteurs et des vidéos	Appliquer les méthodes de travail de classification et d'ordonnancement en vue de classer les données brutes et d'extraire les informations utiles de façon à préparer le compte rendu final.	contextualisées; - études de cas et/ou de restitutions technico-	Analyser, classer et extraire les informations.
A2.3. Utiliser les outils d'analyse pour mettre en valeur les informations les plus importantes	Utiliser les outils spécifiques des progiciels de traitement d'images tels que les plans habillés, les plans de renseignement, la mise en valeur graphique des items.	opérationnelles.  VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire.	Utiliser les outils dédiés à l'analyse d'images.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT			
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
[ ]		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A3. Synthétiser les informations A3.1. Analyser les données traitées dans la phase d'interprétation pour réaliser une synthèse de l'information traitée	Extraire l'information pertinente en appliquant une méthodologie de travail et la représenter de façon claire et concise. Elaborer un travail de synthèse à partir des données brutes pour réaliser un point de situation.	Voie formative: - contrôles de   connaissances; - mises en situation   contextualisées; - études de cas   et/ou de   restitutions   technico-   opérationnelles.  VAE:	Utiliser les types de compte-rendu pour réaliser des travaux de synthèses rapides et efficaces.
A3.2. Intégrer les procédures relatives à l'élaboration de graphiques, de plans et de cartes thématiques	S'appuyer sur un jeu d'outils permettant de mettre en évidence facilement les informations pertinentes.		Adapter et utiliser les éléments graphiques nécessaires à la mise ne lumière adéquate de l'information.
A3.3. Définir une synthèse efficace	Extraire le point principal et répondant au besoin afin de fournir une synthèse, précise et concise.	<ul> <li>étude du livret 2;</li> <li>entretien avec le jury;</li> <li>mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	Démontrer une capacité à synthétiser un résultat d'interprétation conforme à la demande.

## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés DESSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis Nodalités d'évaluation Critères d'évaluation

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Mettre en valeur les informations afin de contribuer à la décision			
A1. Elaborer différentes productions techniques  A1.1. S'approprier les techniques de rédaction d'un compte rendu d'interprétation	Utiliser différents moyens pour rendre compte des éléments observés de façon claire, concise et exhaustive, tout en respectant le délai imparti pour la production.	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation contextualisées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles.  VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire.	Rédiger le compte rendu d'interprétation en respectant le ou les canevas appropriés.
A1.2. Hiérarchiser et mettre en valeur les informations utiles	Distinguer les éléments essentiels à mettre en avant afin de produire un renseignement simple à analyser.		Classer les informations par valeur afin de structurer le contenu du compte rendu d'interprétation.
A1.3. Restituer les informations et présentation à une autorité pour une aide à la prise de décision	Mettre en relief de façon pertinente des informations pouvant revêtir un caractère important afin d'aider à la décision la hiérarchie ou le demandeur.		Présenter une synthèse cohérente et en adéquation avec le type de demande.
A1.4. Restituer à l'oral - être en mesure d'exposer une synthèse d'information ou des travaux d' expertise	Présenter de facilement simple, structurée et cohérente (briefing ou compte rendu d'interprétation) afin de fournir correctement les résultats de l'interprétation à des collaborateurs ou aux demandeurs.		S'exprimer oralement dans le cadre d'un exposé de façon claire et précise.